

FOYER RURAL DE NOAILLAN

VIDE-GRENIERS

Dimanche 31 mai 2020

sur le site d'Antonion au bord du Ciron de 9 heures à 18 heures.

Bulletin d'inscription

Je soussignée,

Nom : _____

Prénom : _____

Profession : _____

Né(e) le : _____ à : _____

Adresse : _____

Tél : _____

déclare sur l'honneur conformément à l'Article L310-2 du Code du Commerce :

- ❖ Ne pas être commerçant(e),
- ❖ Ne vendre que des objets personnels et usagés,
- ❖ Ne pas avoir participé à plus d'une autre manifestation de même nature au cours de l'année civile.

Cette attestation sera jointe au registre de la manifestation (Article R321-9 du Code Pénal).

Fait à : _____ le : _____

Signature :

Montant de la participation :

Nombre de mètres : _____ x 2 € = _____ €

Total : _____ €

Emplacement **non couvert**, tables et chaises **non fournies**.

Joindre **impérativement** la photocopie d'une pièce d'identité et le règlement avant le 1er mai 2020.

Les réservations non accompagnées de ces documents ne seront pas enregistrées.

L'installation des exposants se fera de 8 h à 9 h.

FOYER RURAL de NOAILLAN – 35, Route de Peyrebernède – 33730 NOAILLAN

SIRET : 414.995.308.00015

☎ : 06.37.22.16.82 ou 06.70.12.78.07

Restauration sur place.

Ne pas jeter sur la voie publique.

i.p.n.s.

FOYER RURAL DE NOAILLAN

VIDE-GRENIERS

Dimanche 31 mai 2020

sur le site d'Antonion au bord du Ciron de 9 heures à 18 heures.

Bulletin d'inscription

Je soussignée,

Nom : _____

Prénom : _____

Profession : _____

Né(e) le : _____ à : _____

Adresse : _____

Tél : _____

déclare sur l'honneur conformément à l'Article L310-2 du Code du Commerce :

- ❖ Ne pas être commerçant(e),
- ❖ Ne vendre que des objets personnels et usagés,
- ❖ Ne pas avoir participé à plus d'une autre manifestation de même nature au cours de l'année civile.

Cette attestation sera jointe au registre de la manifestation (Article R321-9 du Code Pénal).

Fait à : _____ le : _____

Signature :

Montant de la participation :

Nombre de mètres : _____ x 2 € = _____ €

Total : _____ €

Emplacement **non couvert**, tables et chaises **non fournies**.

Joindre **impérativement** la photocopie d'une pièce d'identité et le règlement avant le 1er mai 2020.

Les réservations non accompagnées de ces documents ne seront pas enregistrées.

L'installation des exposants se fera de 8 h à 9 h.

FOYER RURAL de NOAILLAN – 35, Route de Peyrebernède – 33730 NOAILLAN

SIRET : 414.995.308.00015

☎ : 06.37.22.16.82 ou 06.70.12.78.07

Restauration sur place.

Ne pas jeter sur la voie publique.

i.p.n.s.